

faire connaître ou réitérer les éléments des positions nationales au sujet des grandes questions liées à la réforme des Nations Unies ainsi que concernant certaines questions spécifiques de la CNUED. Ce débat a mis en lumière à la fois les points de convergence et les domaines où existe une grande diversité d'opinions. Presque tous ceux qui ont pris la parole ont souligné le caractère préliminaire de leurs observations et il est clair que le Groupe de travail III a servi de caisse de résonance pour le Deuxième comité de l'AGNU.

Si les problèmes d'établissement d'un ordre de priorités posés par la réforme de l'ONU dans le domaine des grandes initiatives émanant de la CNUED ont été universellement reconnus, un certain nombre de délégations (États-Unis, CE) ont soutenu qu'il fallait travailler parallèlement sur les deux fronts. D'autres délégations (Canada, Suède, Guyane, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande) ont indiqué que le rôle de PrepCom III consistait à clarifier des questions et à restreindre les options, et elles ont évoqué, au sujet des décisions à prendre par la suite, des critères, des directives, ou les principes directeurs convenus. L'Algérie et d'autres pays ont fait remarquer que la volonté politique sera l'élément clé de ces changements et que la CNUED devrait être considérée comme le commencement plutôt que la fin du processus.

Au cours de ces délibérations, le Groupe de travail III n'a pas pu s'attaquer, ne serait-ce que sur le plan conceptuel, aux fonctions du Groupe de travail par rapport à la pléthore d'initiatives institutionnelles relativement petites et non coordonnées qui font maintenant l'objet de discussions dans les négociations de la convention et au sein des Groupes de travail I et II (Agenda 21).

Grandes questions

Création de nouvelles institutions : Tous ceux qui se sont succédé au micro pour parler de réforme, de restructuration, de renforcement ou de rationalisation ont souligné qu'il était préférable de commencer avec le système existant plutôt que de créer de nouvelles grandes institutions. Le Japon a invité les autres pays à faire preuve de patience en conservant les institutions existantes pendant la période d'évolution vers l'intégration de l'environnement et du développement.

Renforcement du PNUE : Parlant au nom des pays d'Afrique, le Kenya a proposé de faire du PNUE l'agence centrale de l'ONU dans les domaines de l'environnement et du développement. La plupart des autres pays (États-Unis, EC, Suède, Nouvelle-Zélande, Chine) ont souligné la nécessité de renforcer la capacité du PNUE de s'acquitter de son mandat actuel en mettant l'accent sur le droit de l'environnement, l'information et les conseils en matière de politique. Le Brésil, la Malaysia et d'autres pays ont souligné le fait que le PNUE était bien équipé, qu'il s'occupait principalement de l'"environnement" de l'environnement et du développement" et qu'il ne devrait pas entreprendre un vaste programme d'activités opérationnelles de développement.